

FOSSSES *Mag*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022

www.ville-fosses95.fr

GROS PLAN SUR...

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE À FOSSSES

PAGES 10-11



COMMERCES
Ouverts durant les
travaux sur la RD 317

13



CADRE DE VIE
Trottoir : l'entretien

18



ÉVÈNEMENT
Marché de Noël
2 et 3 décembre

20

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

NOVEMBRE 2022

Vendredi 4

Conférence sur les métiers du jeu vidéo

Ludo-médiathèque, 17h (voir p. 8)

Mercredi 9

Réunion de quartier
Ecrivains, Trois collines, Peintres
Hôtel de ville, 19h45 (voir p. 9)

Jeudi 10

Réunion de quartier
Sud Haute-Grève et Camille-Laverdure
École Mistral, 19h45 (voir p. 9)

Vendredi 11

Commémoration de l'Armistice de 1918 au village à 10h45

Lundi 14

Réunion de quartier
Provinces et Thuillerie
Espace Mosaïque, 19h45 (voir p. 9)

Mardi 15

Réunion de quartier
Fosses Village
Salle Delambre, 19h45 (voir p. 9)

Mercredi 16

Opéra conte visuel *La Jeune Fille sans mains*
Espace Germinal, 15h (voir p. 14)

Jeudi 17

Conférence sur les troubles de la mémoire
Bouquet d'automne, 14h (voir p. 6)

Projection du film *Un monde*
Cinéma de l'Ysieux, 20h (voir p. 12)

Vendredi 18

Théâtre de papier, *En avant toutes*
Espace Germinal, 20h30 (voir p. 14)

Lundi 21

Bus de l'initiative
Place Jean-Moulin, 8h-19h (voir p. 16)

21 au 25

Semaine contre les violences faites aux femmes (voir p.7)

Mardi 22

Réunion de quartier
Gare et France foncière
École Barbusse, 19h45 (voir p. 9)

Mercredi 23

Conseil municipal
Hôtel de ville, 20h

Jeudi 24

Projection du film *Riposte féminine*
Cinéma de l'Ysieux (voir p. 7)

Portes ouvertes du Relais petite enfance

Espace Mosaïque, 18h30 (voir p. 12)

Vendredi 25

Visite au musée de la Nacre et de la Tabletterie
Avec le Bouquet d'automne (voir p. 6)

Mardi 29

Bus Retour vers l'Emploi
Place du 19-Mars-1962, 9h -17h (voir p. 16)

Café débat sur la citoyenneté
Point-Jeunes, 19h (voir p. 12)

DÉCEMBRE 2022

Jeudi 1^{er}

Conseil des Anciens
Bouquet d'automne, 14h

2 et 3

Marché de Noël
Gymnase Cathy-Fleury (voir p. 20)

Samedi 3

Collecte de sang
Centre social Agora, 12h-17h (voir p. 6)
Soirée-jeux *Dehors les mômes!*
Ludo-médiathèque, 20h (voir p. 8)

6 au 9

Distribution des colis aux seniors
Bouquet d'automne (voir p. 8)

Jeudi 8

Cirque *A simple place*
Espace Germinal, 20h30 (voir p. 15)

Mercredi 14

Cirque *Murmur*
Espace Germinal, 10h (voir p. 15)
Noël au Pôle
Place du 19-Mars-1962, 15h (voir p. 7)

Conseil municipal
Hôtel de ville, 20h

Lundi 19

Comité des usagers
Bouquet d'automne, 14h (voir p. 6)

Suivez l'actualité de la ville sur www.ville-fosses95.fr,

la page facebook : VilledeFosses



et sur YouTube : Ville de Fosses



FOSSSMAG

Novembre-Décembre 2022 - 46^e année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr
Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;
jeudi : 14h30 à 20h, samedi : 10h à 12h.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 87 Quai de la Marne, 94340 Joinville-le-Pont
Tél. : 01 88 47 74 86

Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P

Hommage à Guy Roland (1949 – 2022)



→ Guy Roland en décembre 2010, il faisait alors partie du jury pour le concours de l'affiche de la ville 2011 qui était pour la première fois réservé aux enfants.

Décédé le 23 août 2022 à l'âge de 73 ans, Guy Roland laisse le souvenir d'un conseiller municipal investi, d'un militant expérimenté et d'un homme chaleureux.

Né le 9 février 1949 à Paris, Guy Roland s'est installé à Fosses en 1972 avec sa femme Michèle. Elu en 1977 sur la liste de Gérard Lenoir (PCF), réélu en 1983, il est alors nommé maire-adjoint délégué à l'information. Réélu en 1989 et 1995 avec Alain Lacombe, ses délégations s'étendent alors non seulement à la communication, mais aussi aux relations publiques et au jumelage. Il est le directeur de la publication de *Fosses Mag*, accompagnant son évolution, mais aussi la création du site internet de la ville.

Côté professionnel, il travaille comme guichetier à la Sécurité Sociale de 1965 à 1973, où il est élu délégué syndical CGT. En 1973, il rejoint EDF en tant que technicien. Retraité en 2002, Guy Roland se met à la peinture ; il peint de nombreux paysages découverts lors de ses voyages ou de ses nombreux séjours à l'île d'Oléron avec famille et amis. Peinture à l'huile et aquarelles ont sa préférence. En 2009, il propose un collage au concours de l'affiche de la ville de 2010 qu'il remporte (cf. *Fosses Mag* de janvier 2010).

Ses obsèques ont eu lieu le 30 août à Tremblay-en-France où il a été inhumé. La municipalité adresse ses condoléances à son épouse Michèle, ses filles Sophie et Nadège, ses cinq petits-enfants et son arrière-petit-fils.

Édito



© DR

NOTRE COLLECTIVITÉ DOIT ÊTRE EXEMPLAIRE ET PARTICIPER À L'EFFORT NATIONAL.

Depuis des années, l'équipe municipale est consciente des enjeux environnementaux et soucieuse de la préservation des ressources, notamment énergétiques. Confrontée à une gestion financière de plus en plus contrainte faute de moyens suffisants dévolus par l'Etat, les efforts de réduction des coûts de la ville de Fosses ont été nombreux, notamment ceux liés aux consommations d'énergie. Par exemple, en lien avec les forces de l'ordre, Fosses est l'une des premières villes du bassin géographique dans lequel nous nous situons à avoir instauré l'extinction nocturne de l'éclairage public, excepté sur les axes structurants, et ce depuis 2016.

En 2022, les actions ont été multipliées : remplacement des sources d'énergie classiques dans les écoles par des LED, rénovation de bâtiments publics... et l'ensemble des projets municipaux ont été travaillés à l'aune de cet enjeu mondial de préservation de la planète. Mais l'actualité nous oblige à aller encore plus vite. Le contexte géopolitique engendre depuis plusieurs mois une hausse importante des prix de l'énergie. Chacun d'entre vous le constate chaque jour : les coûts explosent et il devient difficile de faire face aux charges de gaz et d'électricité ou de carburant.

Au niveau des services de la ville, si nous n'agissons pas immédiatement, le budget municipal risque de s'effondrer, au détriment du service public

et de nombreux projets d'investissement en cours qui pourraient être abandonnés.

En effet, les bâtiments municipaux (écoles, pôle civique et culturel, centre de loisirs, logements d'urgence, stade, gymnase) représentent une superficie totale de 33 800 m². Les consommations électriques et de gaz sont équivalentes à 250 000 € et 220 000 € en 2022. Notre fournisseur de gaz nous annonce une facture de gaz multipliée par 7 en cette année 2023 et notre fournisseur d'électricité une augmentation située entre 27 % et 132 %. Cette situation est insoutenable pour la collectivité.

Aucune mesure locale ne pourra suffire à résorber ce désastre économique. Cependant, alors que nous sommes tous invités à diminuer nos consommations, la collectivité se doit d'être exemplaire et de participer à l'objectif national de réduction de 10 % des consommations énergétiques. C'est ce à quoi nous nous employons avec notre plan de sobriété énergétique présenté en pages 10 et 11 de ce *Fosses Mag*.

Nous avons prochainement l'occasion de nous retrouver lors des réunions de quartier de novembre, pour échanger sur votre quotidien, mais également, si vous le souhaitez, sur ce sujet. Toute l'équipe municipale vous y attend avec impatience.

PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES

En septembre



Samedi 3

L'incontournable Forum des associations au gymnase Cathy Fleury. Une valeur sûre de la rentrée.



Mardi 13

Premier arrêt du bus En route vers l'Emploi sur la place du 19-Mars-1962. Un dispositif de Pôle Emploi et ses nombreux partenaires pour aller au-devant des chercheurs d'emploi. Prochain arrêt à Fosses le 29 novembre.



Dimanche 18

L'église Saint-Etienne a accueilli le quatuor Pacerel pour le concert des Journées du Patrimoine. Trois compositeurs à l'honneur et une centaine d'oreilles à l'écoute...

Samedi 3

Les nouveaux habitants, invités par la municipalité, regardent une présentation de la ville et ses projets. Ensuite, ils échangent avec les élus en dégustant café et croissants, puis visitent la ville en car. Cette année, 30 familles ont participé.



Samedi 17

Une grande dictée ensoleillée organisée par le service municipal jeunesse. Les gagnantes sont :

- Adultes : Patricia OLIVIER
- Lycéens : Inès CRIER
- Collégiens : Sojia LOMONT
- Primaires : Kalycia CONSTANTIN



Dimanche 25

Un si grand soleil sur le centre-ville de Fosses à l'occasion de la brocante ! Plus de 300 exposants et des centaines de visiteurs pour cette 37^e édition. Rendez-vous en 2023 !



En octobre

Samedi 8

La Rando Rose, 5^e édition, a mobilisé plusieurs associations : Ecam, Fosses Escrime, Les Marcheurs de Fosses, Let's Dance, etc. L'événement a entraîné près de 300 marcheuses et marcheurs depuis la place du 19-Mars-1962...



Lundi 3

Tous les lundis matin au « bocal » du rond-point de l'Épine, Fosses Escrime propose un cours destiné aux femmes touchées par le cancer du sein. Agilité, équilibre, tonicité... l'escrime fait mouche pour reconstruire la confiance en soi des patientes.



... jusqu'au village et retour : 6 km entre ville et campagne.



Mardi 11

Forum de l'Emploi et des Métiers au gymnase Cathy Fleury. Un espace vaste et lumineux pour découvrir des entreprises qui recrutent, des métiers en tension et de nombreuses formations. De l'aérien à la petite enfance, en passant par la logistique et les loisirs, les opportunités sont réelles.



Les 1251 euros récoltés dans cette urne ont été remis à la Ligue contre le cancer du Val d'Oise le 27 octobre.



Jeudi 13

Soirée-Créa au centre social Agora : de nouveaux entrepreneurs posent avec Karine Lepenant, conseillère en création d'entreprise, chez Initiative 95. Plusieurs ont témoigné de leur accompagnement et des aides qu'ils ont pu mobiliser. Des parcours inspirants.



À VOIR, À FAIRE



Loto à Goussainville

Inscrivez-vous jusqu'au 7 novembre pour participer au loto du mardi 6 décembre à Goussainville. Il sera précédé par un repas. Jouez malin : prévoyez un covoiturage avant de vous inscrire. Il est demandé de régler les 30 € (par chèque à l'ordre de LSRG) au moment de l'inscription. Ce prix comprend le repas.

Conférence : les troubles de la mémoire

On retrouve Stéphanie Molina, l'infirmière du centre de santé de Fosses – Marly-la-Ville, le jeudi 17 novembre à 14 h au foyer Bouquet d'Automne pour une conférence et des échanges sur les troubles de la mémoire. Entrée libre, sur inscription.



Initiation danses : Kuduro et Jérusalem

Le vendredi 18 novembre et le vendredi 16 décembre, venez apprendre deux danses actuelles : Kuduro et Jérusalem. Ces initiations sont adaptées aux seniors. Rendez-vous à 14h dans la salle de danse de l'EMMD.

Musée de la nacre et de la tableterie

Laissez-vous guider au musée de la nacre et tableterie situé à Méru dans l'Oise le vendredi 25 novembre. La fabrication artisanale de dominos, boutons, éventails... n'aura plus de secrets pour vous. Avant la visite, il est prévu un déjeuner au restaurant. Inscription avant le 14 novembre. Tarif : à partir de 22,90 € le menu et 7 € la visite guidée du musée.



Cartes sur table

- Place à la compétition lors d'un tournoi de belote le jeudi 24 novembre à 13h30.
- Mettez les chances de votre côté au tournoi de rami le vendredi 2 décembre à 14h.
- Initiation au poker le mardi 29 novembre à 14h.

Pour ces trois rendez-vous ludiques, l'inscription est nécessaire. En revanche, pour venir jouer aux cartes les autres après-midi, c'est sans inscription.



Comité des usagers

Le lundi 19 décembre à 14h, retrouvons-nous pour le Comité des usagers, suivi comme toujours par un moment convivial. Apportez vos questions, vos idées et votre bonne humeur, pour peaufiner le programme d'activités et sorties des mois de janvier et février 2023.

Bowling à Moussy-le-Neuf

Avant le 12 décembre, inscrivez-vous pour participer à la sortie du 23 décembre à Moussy-le-Neuf. Le déjeuner à la crêperie précèdera l'après-midi au bowling. Une affaire qui roule !

Tarif : restaurant : à partir de 10,90 €, bowling : 5 € la partie.

Le programme complet des activités est disponible au Bouquet d'automne.

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

DÉCHETS EN VERRE, TRI SOLIDAIRE

Trions pour le Téléthon

Pendant tout le mois de décembre 2022, vos emballages en verre bien triés se transforment en dons pour le Téléthon ! Comme chaque année, le Sigidurs soutient l'AFM Téléthon en instaurant une opération particulière de collecte des emballages en verre.

Ainsi, tous les pots, bocaux, flacons de parfum et bouteilles déposés dans les bornes à emballages en verre situées sur notre commune seront convertis en don pour l'AFM Téléthon. Pour chaque tonne de verre collectée du 1^{er} au 31 décembre, le Sigidurs versera un montant de 150 € au Téléthon dans la limite de 20 000 €. Ce don ne fonctionne que par votre contribution. Tous aux bornes !



DON DE SANG

Sauver des vies, samedi aussi !

Le samedi 3 décembre, vous êtes invités à donner votre sang au centre social Agora. La collecte se fera de 12h à 17h. Prenez rendez-vous à l'avance sur internet pour éviter de faire la queue et d'attendre.

L'EFS remercie les 60 personnes qui ont donné leur sang le 6 octobre dernier. Parmi celles-ci, 10 ont donné pour la première fois. On pourra faire mieux le samedi 3 décembre car il y aura 90 créneaux disponibles : n'hésitez pas à vous inscrire ou, si vous ne pouvez pas donner, à en parler autour de vous. Les besoins sont plus que jamais très importants.

» <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

CENTRE SOCIAL AGORA

Les rendez-vous de l'automne

Atelier CPAM

Le 10 novembre de 14h à 16h

Un atelier pour se familiariser avec le site internet de la CPAM. Gratuit, sur inscription.

Contre les violences faites aux femmes

Du 21 au 26 novembre

Avec le service jeunesse et le CCAS, en partenariat avec Malakoff Humainis, l'Espace Germinal et le cinéma de l'Ysieux, le centre social vous propose un programme varié :

- Vendredi 18 novembre : spectacle « *En avant toutes* » à l'Espace Germinal à 20h30 avec possibilité de repas sur place avant la représentation (voir p. 14).
- Lundi 21 novembre : yoga du rire de 10h à 11h (sur inscription).
- Du 21 au 24 novembre : atelier créatif au centre social pour mettre en valeur des messages forts contre les violences faites aux femmes en vue d'une exposition.
- Vendredi 25 novembre : Malakoff Humainis propose le spectacle « *Petits contes domestiques* » à l'Espace Germinal à 14h30.

- Jeudi 24 novembre : une soirée au cinéma de l'Ysieux, avec le film « *Riposte féminine* » et une intervenante de l'association Sorociné, le média cinéma féministe (tarif unique : 3 €).

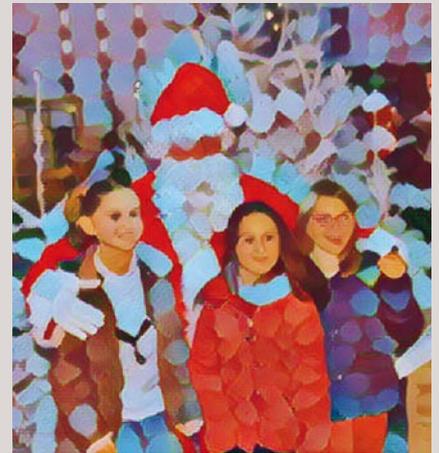
Plus d'informations au centre social Agora, et sur la page Facebook ou le site internet de la ville.

Noël au Pôle

Le 14 décembre à partir de 15h

Sur la place du 19-Mars-1962 avec la ludo-médiathèque et l'Ecole municipale de musique et de danse (EMMD). Au programme :

- 15h : Chasse aux trésors pour les 5-7 ans (inscriptions à la ludo-médiathèque)
 - 15h30 : Représentation de danse par les classes d'initiation de l'EMMD.
 - 16h : Chasse aux trésors pour les 8-12 ans (inscriptions à la ludo-médiathèque)
 - 16h30-17h : Concert de musique par les élèves de l'EMMD
 - 17h30 : Représentation des élèves de danse contemporaine de l'EMMD
 - 15h-18h : Activités manuelles et distribution de thé et chocolat chaud.
- et... le Père Noël (aux alentours de 16h) !



Noël solidaire

Du 28 novembre au 16 décembre

Le centre social récupère les jeux et jouets propres et en bon état qui ne vous servent plus pour les confier au Secours Populaire. Les bénévoles de cette association, promus pour l'occasion lutins de Noël, les trieront par âge avant de les emballer afin que le Père Noël les distribue.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél. : 01 34 47 40 22. Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr

ARCHÉA

Atelier et concert

Atelier mash-up en famille

Samedi 12 novembre de 14h30 à 16h30

Le musée Archéa propose une visite du musée et un atelier parents-enfants. En partenariat avec le cinéma de l'Ysieux à Fosses, il s'agira de monter un petit film en direct sur une table de mixage. NB : Les grands-parents sont bienvenus, les adultes sans enfants aussi.

Concert de Bafang

Vendredi 9 décembre à 20h (ouverture des portes à 18h30)

Sur scène, ce n'est pas au Moyen Âge que les deux frères Enguerran et Lancelot nous emmènent, mais dans un voyage rempli d'énergiques turbulences sonores, entre influences funk, blues-rock et musique du désert camerounais... Une batterie, une guitare, quelques effets, deux voix, nul besoin d'autre chose au duo afro-rock pour embarquer le public.

Un pot convivial sera proposé en introduction au concert pour fêter la fin des



manifestations autour des 10 ans d'Archéa. Le tout est gratuit mais la réservation sur le site internet d'Archéa est indispensable.

» Musée Archéa, 56 rue de Paris, 95380 Louvres. Tél. : 01 34 09 01 02 ; Site : archea.roissy-pays-de-france.fr

À VOIR, À FAIRE

SENIORS

Distribution des colis

Pour la distribution des colis gourmands de fin d'année aux Fossatussien.ne.s de 65 ans et plus, il faudra comme l'an dernier se rendre au foyer Bouquet d'automne, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile à Fosses récent. Des agents municipaux, des élus et des jeunes vous accueilleront et vous donneront votre colis individuel ou de couple, aux dates suivantes selon la lettre initiale de votre nom de famille :

- A à C : mardi 6 décembre de 14h à 16h30
- D à J : mercredi 7 décembre **de 9h à 11h30**
- K à O : jeudi 8 décembre de 14h à 16h30
- P à Z : vendredi 9 décembre de 14h à 16h30, + Rattrapage pour les absents des jours précédents ou les tête-en-l'air.

Les personnes qui ont déjà reçu le colis l'an dernier n'ont pas besoin de se réinscrire. Seules les personnes suivantes doivent s'inscrire auprès du foyer Bouquet d'automne avant le 18 novembre (par téléphone ou par mail en donnant distinctement leurs nom, prénom, date de naissance et adresse) :



- Les personnes nées en 1957,
- Celles de 65 ans ou plus qui se sont installées cette année à Fosses,
- Celles de 65 ans ou plus qui ne sont pas venues retirer leur colis l'an dernier.

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72. Courriel : bmercuri@mairiefosses.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE, RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

CASQUE

AVERTISSEUR SONORE

SYSTÈME DE FREINAGE

CATADIOPHORES ARRIÈRE ET LATÉRAUX

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE

1 PERSONNE
12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT
TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

Dehors les mômes !

Samedi 3 décembre à partir de 20h : soirée jeux

Venez tester les nouveaux (ou moins nouveaux) jeux de la ludo-médiathèque, dans une ambiance chaleureuse et avec vos ludo-médiathécaires préférés ! N'hésitez pas à venir partager votre bonne humeur, un jus de fruit ou vos trouvailles ludiques. Ouvert à tous dès 18 ans.

Les contes de Laure



Samedi 17 décembre à 10h30 : Contes de Noël

Venez écouter les contes que Laure concocte pour toute la famille (à partir de 3 ans) à l'approche de Noël : aventures et merveilles pour petites et grandes oreilles.

» Renseignements au 01 34 47 40 43. Gratuits sur réservation par téléphone ou par mail à l'adresse ludomediatheque_fosses@roissypaysdefrance.fr

RÉUNIONS de QUARTIER

à 19h45

**PROVINCES ET
THUILLERIE**

Lundi 14 novembre
Espace Mosaïque

**ECRIVAINS,
TROIS COLLINES,
PEINTRES...**

Mercredi 9 novembre
Hôtel de ville

**GARE ET
FRANCE FONCIÈRE**

Mardi 22 novembre
Ecole Barbusse



FOSSES VILLAGE

Mardi 15 novembre
Salle Delambre

**SUD HAUTE-GRÈVE ET
CAMILLE LAVERDURE**

Jedi 10 novembre
Ecole Mistral

Pour des réunions de quartier en phase avec vos préoccupations, merci de répondre à l'enquête accessible par ce QR code :



La sobriété énergétique à Fosses

La municipalité a construit son plan de sobriété dans la continuité de ses actions précédentes et en cohérence avec les villes voisines. Une prise en compte du global et du local qui s'impose mais qui ne suffira pas. L'Etat doit accompagner les collectivités territoriales pour affronter cette crise.

Face à la crise énergétique, le gouvernement vient d'annoncer la prolongation du « bouclier tarifaire énergétique »¹ sur les prix de l'énergie et de nouvelles dispositions afin d'y faire face. Cependant, contrairement aux particuliers, les villes de plus de 10 agents ne bénéficient pas de ce bouclier énergétique mis en place par l'Etat. Les communes paient donc le tarif réel imposé par leurs fournisseurs. Pour 2023, le fournisseur de gaz de la ville annonce une facture multipliée par 7 et celui d'électricité une augmentation du coût située entre 27 % et 132 %.

Aussi, selon le pire des scénarios connus par la municipalité à ce jour, les estimations du coût des fluides en 2022 et 2023 sont les suivantes : voir tableau ci-dessous.

Le budget énergies pourrait s'élever à 2,12 M€ contre 0,47 M€ actuellement. Au total, si la situation s'avère aussi grave que celle annoncée, l'augmentation pourrait être de 2,21 M€, ce qui est impossible à absorber pour la collectivité.

La continuité des services publics en serait menacée et les investissements rendus impossibles. Un coup de massue pour l'emploi local, tant les collectivités influent sur la dynamique économique nationale particulièrement en termes d'activité et d'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

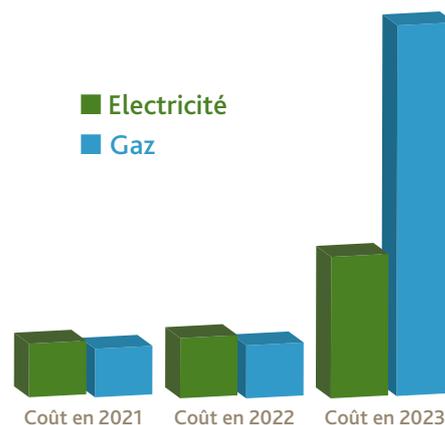
	Coût en 2021	Coût estimé en 2022	Coût estimé en 2023
Electricité	222 453 €	250 000 €	588 000 €
Gaz	201 415 €	220 000 €	1 540 000 €
Total	423 868 €	470 000 €	2 128 000 €

Des mesures fortes dès à présent

Même si les efforts de la commune ne pourront suffire à résorber ce désastre économique, la ville s'engage à réduire la facture en consommant moins et en participant à l'effort national. « Seul l'Etat pourra aider les collectivités à maintenir les services publics en instaurant un bouclier énergétique pour les soutenir », répète le maire, Pierre Barros, en accord avec les maires des communes voisines.

Les principales mesures adoptées concernent le chauffage et le fonctionnement des bâtiments municipaux, mais aussi l'éclairage de l'espace public. Elus et agents ont proposé de nombreuses actions qui ont été discutées avec les municipalités voisines afin d'avoir une approche coordonnée (voir encadré). Elles sont effectives à compter du 1^{er} novembre 2022.

¹ Bouclier tarifaire énergétique : un bouclier tarifaire est une mesure prise par le Gouvernement afin de « geler » la montée des prix de l'électricité et du gaz.



Des mesures cohérentes sur le territoire

Cette situation désastreuse concerne toutes les villes de France, sans exception et au-delà de tout clivage politique. Aussi, les maires de Survilliers, Saint-Witz, Marly-la-Ville, Fosses et Louvres se sont réunis le 12 octobre 2022 pour échanger sur les mesures à déployer face à la crise énergétique. Il s'agit de faire preuve de cohérence pour les habitants, au niveau d'un bassin de vie partagé. En effet, avec des rues parfois enchevêtrées, il s'agit de ne pas créer de ruptures. Les mesures présentées dans cet article ont fait consensus entre les maires. Les villes s'attachent à les instaurer sur leurs territoires respectifs.



Les illuminations de Noël maintenues, sur une période plus courte

Les illuminations de Fosses sont installées sur des mâts qui restent éclairés toute la nuit et les guirlandes sont uniquement composées de LED. Le coût est donc minime et leur extinction n'engendrerait pas de gain majeur pour la collectivité. Néanmoins, la période d'illuminations sera réduite : elle aura lieu du 5 décembre au 3 janvier 2023. Le sapin installé sur la place de l'hôtel de ville sera, quant à lui, éclairé en soirée uniquement.

Limiter les températures dans tous les bâtiments de la ville de Fosses

Réduction du chauffage d'au moins 1°C dans les équipements publics

Réduction du temps de chauffe

Limitation de l'usage des climatisations

Interdiction des convecteurs d'appoint

Type bâtiment	Température maximale
ECOLES	19°C
HOTEL DE VILLE	19°C
POLE SOCIAL	19°C
BATIMENTS PUBLICS	19°C
ESPACE GERMINAL	19°C
COSEC*	14°C
GYMNASE	14°C
CENTRE DE LOISIRS	19°C
LOCAUX ASSOCIATIFS	19°C

*Pas de chauffage de la bulle de tennis

Elargir l'extinction nocturne de l'éclairage public



Depuis 2016, l'éclairage public est éteint dans la plupart des rues de Fosses de 1h à 4h30 en semaine et de 1h à 5h le week-end.

Nouveaux horaires d'extinction : de minuit à 5h30 tous les jours y compris les week-ends.

Les axes structurants continuent d'être allumés afin de garantir un minimum de visibilité aux habitants qui circulent en train tard le soir et tôt le matin et qui rentrent chez eux à pied.

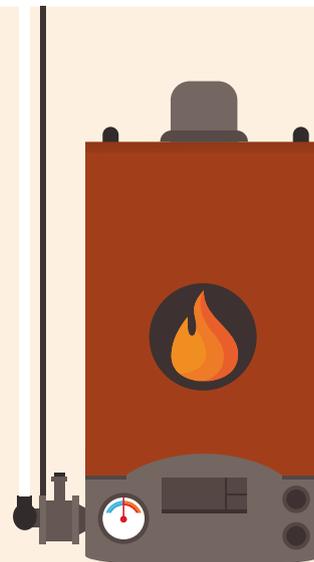


Actions immédiates dans les équipements municipaux

Eau chaude baissée de 58°C à 55°C

Éclairages classiques remplacés par des LED là où cela n'a pas déjà été fait

Un référent « sobriété énergétique » nommé par équipement communal.



Investissements

Les chaudières du Cosec, de l'école Henri-Barbusse et de l'école Alphonse-Daudet seront changées en 2023 (plus rapidement que prévu) pour des modèles plus performants et plus économes.

Cette opération fera économiser 20% des consommations énergétiques de ces équipements.

Les Droits de l'enfant au centre de loisirs

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, le centre de loisirs organise des activités avec les enfants :

- Conception d'une exposition destinée à être installée dans le hall de la mairie. Tout le monde pourra ainsi admirer l'exposition qu'ils auront réalisée. (Dates à venir)
- L'EMMD organise un spectacle sur la thématique des Droits de l'enfant avec la chorale des enfants.
- Au cinéma de l'Ysieux, projection du film *Un monde* de Laura Wandel le mercredi 16 novembre 2022 pour les enfants de l'accueil de loisirs.
- Le même film sera projeté le jeudi 17 novembre à 20h pour le grand public (âge minimum 10 ans). À la fin de cette projection, Hugo Tapia, qui plus jeune a été victime de harcèlement, interviendra pour raconter, expliquer et sensibiliser.



Les portes ouvertes du Relais petite enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance de Fosses ouvre ses portes aux parents le jeudi 24 novembre 2022 de 18h30 à 20h à l'Espace Loisirs Mosaïque. Au programme ateliers, expositions, contes et bien plus encore ! Entrée sur présentation de l'invitation.

» Relais Petite Enfance Tél. 01 34 47 35 44.

Zéro déchet... à l'école !

L'école Daudet et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France mettent en place des animations pour les enfants dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD). Donner une seconde vie à des jouets, fabriquer des décorations de Noël à partir de « déchets recyclables » ou encore jouer pour prendre conscience du gaspillage alimentaire, telles seront les activités proposées durant la semaine du 21 au 25 novembre 2022.

JEUNESSE

Et si on parlait citoyenneté ?

Le Point Jeunes organise un café débat le 29 novembre sur les droits et devoirs des citoyen.ne.s. Le moment parfait pour vous, jeunes Fossatussien.ne.s, de prendre la parole, de vous exprimer ou simplement d'écouter autour d'un chaleureux café. Entrée libre à toutes et à tous.



→ Le mot de l'élue



Tous en vert contre le harcèlement scolaire

La 7^e Journée nationale contre le harcèlement scolaire a lieu cette année le jeudi 10 novembre 2022. Instaurée en 2015, cette journée a pour but de sensibiliser le public ainsi que les enfants au harcèlement.

Informez, mobilisez, prévenez sur le sujet du harcèlement scolaire ainsi que sur les conséquences néfastes de celui-ci, tel est l'objectif de cette journée. Pour marquer cette date et rendre visible la volonté de lutter contre ce fléau, nous invitons les enseignants et les écoliers à venir à l'école vêtus de vert ou avec un accessoire vert.

En outre, les élus et les employés municipaux, qu'ils travaillent ou non dans les établissements scolaires, peuvent adopter le ruban vert ce 10 novembre pour montrer leur attachement à ce combat.

En vert et avec tous !



Contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, le Point-Jeunes organise plusieurs activités :

- Atelier slam sur les violences faites aux femmes durant les vacances de la Toussaint.
- Avec le centre social Agora dans la semaine du 21 au 25 novembre : réalisation de pancartes, préparation d'un questionnaire qui sera distribué sur le parvis de l'hôtel de ville.
- Un stage d'autodéfense sera proposé pendant les vacances de Noël aux filles de 15 à 18 ans pour apprendre à faire face aux agressions sexistes.

Sensibiliser aussi bien les garçons que les filles à lutter contre les violences faites aux femmes est un des objectifs du service jeunesse de la ville de Fosses.

» Point-Jeunes, 2 rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Mandela). Tél. 01 34 72 45 49.

COMMERCES

Ouverts malgré les travaux

Durant les travaux sur la RD 317, l'accès aux commerces se fait par la rue de la Ferme Saint Ladre et le parking du restaurant la Fontaine Céleste qui compte plus de 50 places.



Alain & Alain

L'entreprise de maçonnerie, ravalement, couverture, carrelage, plomberie, électricité, rénovation... Alain & Alain, désormais dirigée par Catherine Froment, est installée à Fosses sur la RD 317 depuis 32 ans. Elle emploie 10 salariés, dont un apprenti. Le bureau et les stocks sont sur cette voie en plein travaux. Une gêne certaine pendant ces quelques mois, mais qui va déboucher sur un accès plus beau et plus sûr avec une contre-allée desservant Alain & Alain et ses voisins.

» Alain & Alain, RD 317, 95470 Fosses.
Tél. : 01 34 68 81 98 et 06 09 69 60 28.
Courriel : sarlalain.alain@yahoo.fr



→ Catherine Froment, gérante de l'entreprise Alain & Alain précise « il faut monter les quelques marches, au bout du restaurant Tokyo pour nous trouver ».

Pizza Must

Dernier établissement commercial sur la RD317 à Fosses, Pizza Must a refait sa façade et son enseigne récemment.

Abdelmalik Belgacem reçoit avec le sourire amateurs et amatrices de pizzas, à emporter ou sur place. Et bien sûr, il livre dans les environs !

» Pizza Must, RD 317, 95470 Fosses.
Tél. : 01 34 31 11 11.

J.D. Nails

À quelques mètres, J.D. Nails embellit vos ongles depuis plus de 8 ans. Cette onglerie est tenue par Duc Thanh Dinh et son épouse Kim Nguyen, experts en manucures et pose de vernis permanents et semi-permanents. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h. N'hésitez pas à faire quelques mètres à pied pour prendre soin de vos mains !

» J.D. Nails, RD 317, 95470 Fosses.
Tél. : 09 25 37 23 36.



→ Abdelmalik Belgacem de Pizza Must à gauche, Dinh Duc Thanh et son épouse Kim Nguyen continuent à accueillir les clients malgré les travaux devant leurs portes. Et avec le sourire !

EMPLOI

→ Les bus se suivent pour l'emploi

Le bus de l'initiative de l'association Créative, mandaté par l'agglomération Roissy Pays de France reprend sa tournée. Il s'arrête à Fosses le lundi 21 novembre sur la place Jean-Moulin à proximité de la gare de Survilliers-Fosses de 16h à 19h. N'hésitez pas à monter à bord pour avancer en termes d'emploi, de formation, de création d'entreprise... et plus. Des conseillers vous accueillent et vous orientent vers les nombreux organismes partenaires qui peuvent vous aider à construire votre projet.

Le bus Retour vers l'Emploi, quant à lui, s'installe à nouveau sur la place du 19-Mars-1962 le mardi 29 novembre de 9h à 17h. Piloté par Pôle Emploi, celui-ci est destiné plus particulièrement aux personnes en recherche d'emploi.

» Roissypaysdefrance.fr et Pôle emploi Gonesse : 09 72 72 39 49

© Stéphanie Cailliechon



CIRQUE

Ziguilé

Cie Très-d'Union

Mercredi 9 novembre à 10h - en famille dès 4 ans - 50 minutes.

"Ziguilé" en créole réunionnais fait référence à cette enfance libre et insouciante du regard des autres, pleine de taquineries et de chamailleries. On la découvre ici à travers un univers, un duo et un langage : le mouvement acrobatique. Le corps est libre et s'exprime envers et contre tout. Mais parfois, dans cette jeunesse insouciante, la réalité rattrape le duo.

OPÉRA CONTE VISUEL

La jeune fille sans mains

Cie du Loup-Ange

Mercredi 16 novembre à 15h - en famille dès 7 ans - 1h10.

Un meunier vend sa fille au Diable. Protégée par sa pureté, elle lui échappe mais est privée de ses mains. Au fil de ses errances, elle va parcourir un chemin initiatique qui la mènera vers la guérison. Une ode au féminin, à la résilience et à l'initiation aux forces de la Nature. Une histoire intemporelle, qui débute dans le drame et s'achève dans la lumière.



Atelier créatif pour enfants (avec au moins un parent) après le spectacle. Sur inscription (16 places).



© D.Bellhassen

THÉÂTRE DE PAPIER

En avant toutes

Cie BOOM

Vendredi 18 novembre à 20h30 - tout public dès 11 ans - 1h20.

En une seule scène, Zoé Grossot ranime des portraits de femmes aux destins extraordinaires, que notre histoire a effacés. Plus encore, des femmes cachées dans l'ombre, qui n'ont jamais connu la gloire. Cette création nous propose un voyage entre les continents et les époques et met en lumière les femmes, leurs diversités, leurs destins exceptionnels mais aussi dramatiques, leurs quotidiens, leurs luttes et leurs forces.



© Christophe Marand

DANSE

Amnia du monde



Cie Soleil sous la pluie

Mercredi 23 novembre à 10h & 15h - en famille dès 9 ans - 30 minutes.

Amnia du monde retrace cet instant qui précède la naissance d'un enfant, ce temps d'adaptation, de changement, cet espace de désir et de projections. Ce voyage nous replonge dans cet univers mystérieux qu'on a tous vécu et nous révèle que vivre, c'est bouger et être relié.



Parents, ne manquez pas l'atelier proposé après le spectacle pour vous et vos enfants. Sur inscription (16 places).

© Myriam Drosne



CIRQUE

A simple space

CIRQUE Évolution

Gravity and other myths

Jeudi 8 décembre à 20h30 - en famille dès 6 ans - 1h00.

Un spectacle, des spécialistes, des lumières, le tout sans décor ni artifices. Des acrobates venus d'Australie pour illustrer le dépasse-

ment de soi, la détermination, l'échec et la persévérance. Vous serez immergés dans l'effort à travers le surpassement de leurs limites physiques dans une performance brute, intense, fragile et ludique.



© Chris Herzfeld

CIRQUE

Murmur

Cie Grensgeval

Mercredi 14 décembre à 10h - tout public dès 4 ans - 40 minutes.

Venez admirer la composition sonore acrobatique et émouvante d'un acrobate qui se lance et se balance avec des haut-parleurs propageant des sons de la nature. Il construit son monde, rempli de sons et de mouvements. Une composition immersive et imaginative pour celles et ceux qui veulent se sentir plus qu'un être humain.

Espace Germinal - Avenue du Mesnil
BP 60025 - 95471 Fosses Cedex
Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24
Courriel : contact@espacegerminal.fr
Site : www.espacegerminal.fr
Adhésion : 10 €



© Geert Poels

Vaccin antigrippal, c'est maintenant



La campagne de vaccination contre la grippe a commencé et se déroule jusqu'au 31 janvier 2023. Elle est particulièrement recommandée pour les personnes de 65 ans et plus, celles souffrant de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité.

L'injection du vaccin est prise en charge à 100 % pour les patients bénéficiant d'une affection de longue durée (ALD) pour lesquelles le vaccin est recommandé ou au titre de l'assurance maternité. Cette vaccination est aussi recommandée pour l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque de grippe grave (pour protéger les nourrissons qui ne peuvent pas être vaccinés) et pour l'entourage des personnes immuno-déprimées, ainsi que pour les aides à domicile travaillant auprès de particuliers vulnérables.

Si vous êtes concerné.e à la fois par la vaccination contre la grippe et le rappel contre le Covid-19, il est possible de pratiquer les 2 vaccinations le même jour. Il n'y a pas de délai à observer entre ces deux vaccinations (dose de rappel ou non).

En pratique : si vous réalisez la vaccination contre la grippe en même temps que celle contre le Covid-19, vous devez toujours apporter votre vaccin contre la grippe chez le professionnel qui vous vaccine, y compris dans un centre de vaccination. Le vaccin contre la grippe est exclusivement disponible en pharmacie.

En plus de la vaccination, le respect des gestes barrières permet aussi de lutter contre la transmission des virus de la grippe et du Covid 19.

Cabinet médico-dentaire Barbusse



→ Sur la récente rampe d'accès au cabinet médico-dentaire, de gauche à droite : Claudie Tavares-Mendes, infirmière, Céline Bourmaud, assistante dentaire, Dr Aurélie Aubé, chirurgien-dentiste, Dr Carole Koskas, chirurgien-dentiste, Stéphanie Mota, assistante dentaire, et Estelle Mérilhou, ostéopathe.

Accessibilité et variété

Jolie évolution pour le cabinet médico-dentaire du 8 avenue Henri-Barbusse : les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité et une rénovation de la façade ont rajeuni l'établissement. Les Drs Carole Koskas et Aurélie Aubé (voir ci-contre) accueillent dans ce cabinet d'autres professionnels de santé et de bien être : une infirmière et une ostéopathe. Il reste encore un local libre pour compléter l'offre de soins médicaux et para-médicaux.

» **Cabinet médico-dentaire Barbusse,**
8 av. Henri-Barbusse.
Dentistes : 01 34 68 57 00.
Infirmière : 06 20 99 11 41.
Ostéopathe : 06 27 12 70 43.
Sophrologue : 06 72 20 62 91.

Dr Aurélie Aubé

Après avoir exercé durant deux ans auprès du Dr Koskas en tant qu'étudiante-stagiaire, Aurélie Aubé a obtenu son diplôme de chirurgien-dentiste et s'est donc installée à Fosses depuis plusieurs mois. Bienvenue Docteur !



→ Cabinet de podologie

Le cabinet des podologues Marie-Thérèse Bouldoire-Gosse et Clémentine Olive, situé au 5 place Denis-Papin, a subi un incendie le 19 octobre. Faisant preuve de solidarité, le Cabinet médical de la gare accueille de façon provisoire les deux podologues en attendant la rénovation de leur cabinet.

» **7 Avenue Henri Barbusse.**
Tél. : 01 34 68 73 82.



CIMETIÈRE

Ne laissez pas tomber vos tombes !

Quinze, trente ou cinquante ans, les concessions funéraires ont une durée limitée, donc une date d'expiration. Pour éviter de mauvaises surprises, renouvelez la vôtre en temps et en heure !

Si après avoir vérifié les termes de votre concession funéraire, vous constatez qu'elle est dépassée ou va l'être dans moins de six mois, rendez-vous en mairie aux horaires d'ouverture, avec une pièce d'identité, les références de la concession ainsi qu'un chèque. Le renouvellement se fait rapidement, sans rendez-vous. Cette démarche peut également être effectuée par courrier.

NB : Le concessionnaire ou l'ayant droit peut renouveler la concession dans les deux années qui suivent son échéance.

Une campagne de reprise a commencé

Depuis le 5 octobre 2022, la liste des concessions échues depuis 1990 est affichée à l'entrée du cimetière. Des petites affichettes sont également déposées sur les tombes concernées afin d'informer les familles. Sans réactions de celles-ci dans les délais légaux, les concessions seront reprises par la ville.

Bon à savoir : une concession de plus de 30 ans encore valide peut également être reprise par les services municipaux, si celle-ci est en état manifeste d'abandon, qu'aucune inhumation n'y a été faite depuis 10 ans et qu'elle présente un risque pour les sépultures avoisinantes.



Horaires du cimetière

Le cimetière est ouvert tous les jours :

- du 1^{er} mars au 11 novembre inclus de 8h à 19h (horaire d'été)
- du 12 novembre au 29 février inclus de 8h à 16h30 (horaire d'hiver)

Le règlement intérieur du cimetière se trouve sur le site internet de la ville.

» **Affaires générales. Tél. : 01 34 47 40 08.**
Courriel : cimetiery@mairiefosses.fr. Site : www.ville-fosses95.fr/habiter/le-cimetiere

Carnet

Naissances

- Eva LEGOUT, née le 17 août
- Gloria PELISSIER, née le 22 août
- Lywen LOUIS-MONDESIR, né le 22 août
- Mohamed BARRY, né le 5 septembre
- Elayjah MBAYE, né le 11 septembre

Mariage

- M. Olivier DUBIEF et Mme Elodie FERNANDES, le 3 septembre
- M. Teddy LECONTE et Mme Marie-Chedlie BRICE, le 10 septembre
- M. Dimitri DERTHE et Mme Kalmy CONSTANTIN, le 24 septembre
- M. Christophe LEBACQ et Mme Stéphanie VRIELYNCK, le 24 septembre
- M. Honore DJILO TCHUENTE et Mme Christine NGUI MOFO, le 1^{er} octobre

Décès

- Irène SWIERKOSZ, le 17 septembre
- Gérard LANTOINE, le 22 septembre

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

Novembre, mois sans tabac

Vous voulez arrêter de fumer ? Le dispositif *Mois sans tabac* vous est destiné. De nombreux conseils et des outils d'accompagnement sont disponibles sur le site tabac-info-service. De plus, en appelant le 3989, vous bénéficierez d'un suivi gratuit avec un tabacologue. Et avec l'application *Tabac info service*, c'est un e-coaching qui vous est proposé.

Le saviez-vous ? Les substituts nicotiques sont pris en charge par l'Assurance Maladie. Toute l'année, médecin traitant, médecin du travail, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, infirmier ou sage-femme peuvent prescrire les traitements nicotiques de substitution. Avec l'aide d'un professionnel de santé, vous avez 80 % de chances d'arrêter de fumer.

» <https://mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/>



SOLIDARITÉ

➔ Des associations à votre porte

Jusqu'au 26 novembre, la Croix Rouge réalise une campagne en porte-à-porte dans Fosses, et du 12 au 17 décembre, ce sera le tour de l'association Care. Ces opérations ont pour objectif de trouver des donateurs qui s'engagent à verser un don chaque mois à ces associations. Leurs représentants sont clairement identifiables par leur badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Vous êtes libre de répondre ou non à leur sollicitation. Il n'y a aucune collecte d'argent en espèces ou en chèque lors de ces campagnes.

Trottoir : l'entretien

La ville de Fosses compte plus de 70 km de trottoir. Un nouvel arrêté municipal précise les règles applicables à son entretien courant. Il y a de quoi faire en toutes saisons autour de chez vous. Pour en savoir plus, *Fosses Mag* a interviewé l'intéressé.

Monsieur Trottoir, nous sommes contents de vous recevoir ! On vous voit tous les jours mais on ne vous entend jamais. Qu'est-ce qui vous amène ici ?

Figurez-vous que je suis venu pour parler de moi ! Je suis discret mais indispensable. Grâce à moi, les Fossatussien.ne.s peuvent arpenter les rues en toute sécurité et traverser la ville sans problème. Aujourd'hui je suis venu remercier tous les habitants de Fosses qui me chérissent et m'entretiennent.

C'est super ! Et comment le font-ils ?

Ils taillent les haies qui dépassent, ils me nettoient quand je suis sale, me dés herbent quand j'ai des repousses, me balayent quand les feuilles m'envahissent, me déneigent ou me dégèlent durant les grands froids... Et bien sûr, ils enlèvent leurs poubelles dès que la collecte a eu lieu !

Ah oui ! L'entretien c'est important. Et dites-nous, qui peut vous entretenir ?

Tout le monde ! Les propriétaires comme les locataires. Pour rappel, les habitants sont responsables sur toute la largeur du trottoir autour de leur terrain, jusqu'aux caniveaux, et en mon absence sur une largeur d'1,20 m. Et cela sur tout le linéaire qui longe la propriété jusqu'à celle des voisins.

Il paraît que vous avez une suggestion pour les plus volontaires.

Absolument. Sachez qu'on peut m'embellir en plantant des végétaux là où je ne suis pas « enrobé » de bitume. Pour cela, il faut contacter les services techniques qui vérifieront si ça ne gêne pas la circulation des piétons, des poussettes etc. Et leurs spécialistes des espaces verts pourront aussi donner des conseils sur les végétaux les plus adaptés !

Un dernier mot pour les habitants ?

Un grand merci pour vos soins réguliers et votre participation à l'embellissement de nos quartiers.

» Arrêté municipal n° 22-117 du 21 septembre 2022. Espaces verts tél. : 01 34 47 40 40 ou courriel : services.techniques@mairiefosses.fr



Tailler : les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut et ne pas déborder en largeur sur le domaine public (les tailler à l'aplomb de votre clôture ou de la limite de votre terrain).

Élaguer : les branches de vos arbres ne doivent pas dépasser de votre clôture. Veiller à les faire élaguer régulièrement.



Dés herber : biner, sarcler ou arracher à la main. Les produits phytosanitaires sont interdits (Loi Zero Phyto).

Balayer : fleurs, feuilles ou fruits tombés doivent être enlevés sur toute la largeur du trottoir jusqu'au caniveau. Ils peuvent rendre le trottoir glissant, donc dangereux.



Dégager les regards d'eau pluviale (risque d'inondation de la chaussée) et les trottoirs eux-mêmes de tous déchets, même végétaux. Les poubelles doivent être rentrées après chaque collecte. Les dépôts de toutes sortes, en dehors des jours de collecte, peuvent être verbalisés.



Déneiger et faire fondre le verglas avec sable, cendre ou sciure de bois. En effet, si une personne chute sur la partie de trottoir qui longe votre habitation, c'est vous qui êtes responsable si la neige ou le verglas (ou les feuilles mortes) n'ont pas été enlevés.

18

→ L'ÉCHO DES POMPIERS

Attention au monoxyde de carbone !

Prendre conscience du risque, c'est déjà agir

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il peut être mortel en moins d'une heure. Le monoxyde de carbone se dégage des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol). Plus des trois quarts des intoxications ont lieu pendant la saison de chauffe, d'octobre à mars.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les secours.

Quelques conseils

- Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- Tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

» www.sdis95.fr ou le site inpes.santepubliquefrance.fr

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Toujours à vos côtés, responsables et solidaires

Automne 2022, la couleur est annoncée, c'est la fin de l'abondance ! Après la pénurie d'animateurs, d'enseignants, d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et autres professions du champ social c'est l'heure du coût exorbitant des énergies.

Cette période d'inflation se traduit par des factures de gaz ou d'électricité en augmentation ! Si vous êtes directement impactés en tant que particuliers, les communes ne sont pas épargnées...avec des charges insupportables qui, sans compensation de l'Etat, menacent notre service public : quel avenir pour l'éducation, la pratique sportive, le domaine culturel ? Qu'advient-il lorsque qu'il ne sera plus possible de chauffer nos écoles, nos gymnases, notre foyer Bouquet d'automne, ou encore de proposer des services périscolaires ?

Face à cette situation, la majorité municipale met en place un plan de sobriété responsable. Soyez assurés que dans ce contexte, même s'il nous faut prendre de difficiles décisions, nous prendrons nos responsabilités. Nous pourrions en parler aux réunions de quartiers de novembre.

Dans cette dynamique, la section PCF de la Vallée de l'Ysieux se tient à vos côtés, comme toujours, avec des initiatives solidaires : vente de légumes à prix coûtant fin août, collecte en faveur des étudiants début octobre et une friperie solidaire prévue en décembre.

Ensemble, nous avons dû affronter une crise sanitaire, c'est à nouveau ensemble et unis que nous lutterons dans cette crise économique ! Rejoignez nous !

Pour la majorité Marjory Quiquempois Groupe communiste



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

L'Alliance Droite Centre de Fosses

Où va l'argent ?

Il y a quelques mois nous vous avons alerté sur une opération immobilière au Vieux Fosses soutenue par la majorité municipale et qui consiste en la construction de 39 logements collectifs sur un terrain municipal acheté quelques semaines auparavant à 550.000€ et revendu 190.000€ à un promoteur.

Le manque à gagner de 360.000€ était vaguement justifié par la majorité s'abritant derrière la légalité de l'opération et qu'une contrepartie de type construction d'équipements publics par le promoteur n'était pas à exclure.

Aujourd'hui nous avons eu le fin mot de l'histoire puisque le projet va nécessiter des travaux complémentaires de dévoiements de réseaux et de VRD. Les élus de la majorité proposent que cela soit pris en charge par la ville à hauteur de 330.000€ contre 115.000€ pour le promoteur !

Notre Alliance d'Élus de la Droite et du Centre reste vigilante et mobilisée sur ce dossier. Il n'est pas entendable de subventionner le projet d'un promoteur privé par l'argent de nos impôts à hauteur de 690.000€ alors que cela peut très bien servir ailleurs (travaux d'économies d'énergie, amélioration des conditions de travail de nos agents, remplacement des anciens véhicules diesel polluants des services, etc...).

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos aînés. Restons solidaires, bienveillants et unis.





Marché de Noël

2 ET 3 DÉCEMBRE
GYMNASE CATHY-FLEURY

vendredi 2 : 16h-23h
samedi 3 : 11h-20h

